

Archives diocésaines de Cambrai

Série L - TEMPOREL

Sous-Série 1 L 04 -

Associations indépendantes

- *Association familiale d'enseignement et d'éducation populaire d'Honnecourt, Honnecourt-sur-Escaut (1942 - 1972),*
- *Association Immobilière de la paroisse de Solesmes, Solesmes [1973]*

[à compléter...]

Érin LEFEVRE, étudiante en Master UPHF - Valenciennes,
Maxence PETIT, étudiant en Master UPHF - Valenciennes,
Florent GÉRARD, étudiant en Master H2M UPHF - Valenciennes

sous la direction de
Caroline BIENCOURT

Mise à jour juin 2024

Tables des Matières

Tables des Matières	2
ISAD – G	3
Plan de classement de la Série L par sous-séries	7
Organigramme des associations immobilières	9
Introduction	11
Présentation historique et évolutions juridiques des associations immobilières du diocèse de Cambrai	13
Répertoire Numérique Détaillé.....	20
Sous-Série 1L 04 - Associations indépendantes (à compléter...)	20
I – <i>Association Familiale d’Enseignement et d’Éducation Populaire d’Honnecourt</i>	20
II – <i>Association Immobilière de la paroisse de Solesmes</i>	21
III– [À venir]	21

ISAD – G

<u>Identification du contenu</u>	
Référence	Série L - Temporel
Intitulé	Sous-Série 1 L 04 - Associations indépendantes - Association familiale d'enseignement et d'éducation populaire d'Honnecourt, Honnecourt-sur-Escaut (1942 - 1972), - Association Immobilière de la paroisse de Solesmes, Solesmes [1973] [à compléter...]
Dates extrêmes	1942-1973
Niveau de description	Description à la pièce
Importance matérielle	Associations indépendantes : 0,10 ml (1 boîte d'archives)
<u>Contexte de production</u>	
Nom du producteur	Association Diocésaine de Cambrai
Notice historique	L'administration du Temporel recouvre plusieurs aspects. Une bonne partie de l'activité est liée à la gestion immobilière des biens appartenant à l'Association Diocésaine de Cambrai, ou à ses filiales constituées en associations immobilières sur son territoire. Les sous-séries de la série 1 L concernent donc les activités du service de l'économat diocésain et en partie de son service de l'immobilier. Le fonds du service immobilier est donc pluriel et correspond au mode de fonctionnement de l'Association Diocésaine qui a évolué avec le temps, et selon les époques.
Historique de la conservation	Avant que le diocèse de Cambrai ne se dote d'un service dédié à l'immobilier, le suivi de gestion des biens immobiliers a été l'affaire de plusieurs personnes en responsabilité au diocèse. La gestion des biens immobiliers a d'abord été l'affaire de la chancellerie, soit le chancelier lui-même aidé par deux vicaires attitrés à cette mission. Par la suite, c'est le service de l'économat diocésain, nouvellement créé avec la nomination de M. Jean HORENT, qui s'est occupé de ce sujet. Enfin, un service immobilier a été instauré par le diocèse de Cambrai, avec à sa tête des responsables spécifiques. <i>Liste chronologique :</i> <i>Chancellerie, avec deux vicaires :</i>

	<p>P. Jean LALLEMAND (1912 -+2008), chancelier (novembre 1952 - 1981) P. Jacques BAVIERE (1910 - +1983), secrétaire de la commission des églises nouvelles (1960) P. Henri FALEMPE (1921 - + 1988), adjoint à la direction du service des immeubles (1966-1971), notaire adjoint (à partir du 30 novembre 1966)</p> <p><i>puis</i></p> <p>P. André RINGEVAL (1926 -+2009), chancelier (1^{er} juillet 1981 -1^{er} septembre 2006)</p> <p><i>Économat diocésain</i></p> <p>Jean HORENT, économiste diocésain (1991-2016) Nicolas FOUREST, économiste diocésain (à partir du 28 novembre 2016)</p> <p><i>Service immobilier</i></p> <p>Antoine DERNONCOURT, diacre (1926 - +2012), chargé de la réorganisation juridique des biens immobiliers ([vers 1966] - 1986) Joel BONNECHERE, responsable de la commission immobilière (2003-2006) Michel ANDRE responsable de la commission immobilière (2007-2016) Jonathan DANHIEZ, service des affaires immobilières, travaux et sécurité (depuis 2017)</p> <p>Les fonds des sous-séries étaient donc conservés en partie aux archives diocésaines mais sans classement. D'autres proviennent des bureaux du service de l'immobilier, en fonction des départs successifs de leurs différents responsables. Le fonds d'Antoine DERNONCOURT était conservé dans une ancienne salle de stockage du serveur et dans la salle d'archives de la chancellerie, en plusieurs vrac. Les fonds des actes de propriété des anciens bâtiments ayant appartenus à l'association diocésaine ainsi que les fonds des sociétés immobilières proviennent de l'ancien bureau de M. Joel BONNECHERE. Les sous-séries ont été réordonnées afin d'être classées. Le plan de classement des différents fonds est annoncé à la suite de l'ISAD-G.</p>
Modalités d'entrée	Versement
<u>Contenu et structure</u>	
Présentation du contenu	Le fonds immobilier du diocèse de Cambrai regroupe toute l'activité immobilière sur les quatre agglomérations suivantes : le Douaisis, le Cambrésis, le Valenciennois et l'Avesnois.

	<p>La sous-série 1L 04 porte sur la gestion des biens immobiliers gérés par des associations indépendantes de l'Association Diocésaine de Cambrai, mais qui ont en commun les objets d'autres associations équivalentes et rattachées soit au diocèse soit à une paroisse. Elles sont en lien malgré tout avec le diocèse.</p> <p>On y trouve les statuts des différentes associations puis des documents relatifs à la gestion des biens immobiliers (achat, donation, vente, expropriation, travaux, gestion des impôts fonciers...).</p> <p>L'inventaire a été rédigé et dressé en 2023 par Érin LEFEVRE et Maxence PETIT.</p> <p>Le conditionnement du fonds et la mise en page du répertoire numérique a été assuré en 2024 par Florent GERARD.</p>
Abréviations	<p>SCI : Société Civile Immobilière S.A. : Société Anonyme s.d. : sans date</p>
Évaluations, tris et éliminations	Doubles et documents vierges
Accroissement	Possible en fonction des vrac d'archives encore disponibles
Mode de classement	Répertoire numérique détaillé. Inventaire et analyses à la pièce.
<u>Conditions d'accès et d'utilisation</u>	
Conditions d'accès	Communication immédiate
Conditions de reproduction	Les documents peuvent être photocopiés avec l'accord préalable de l'archiviste, qui se réserve le droit de refuser suivant l'état des documents.
Langue et écriture des documents	Français
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Bon état général
Instruments de recherche	<i>Voir</i> les autres sous-série du fonds L.
Sources complémentaires	/
Bibliographie	/
<u>Contrôle de la description</u>	
Notes de l'archiviste	<p>Certaines analyses ne sont pas publiées en totalité, en raison du respect des normes de RGPD.</p> <p>L'inventaire complet est à la discrétion de l'archiviste et ne pourra être communiqué uniquement dans son intégralité qu'à compter de 2048.</p>
Règles ou conventions	Norme ISAD G

Dates de la description	juin 2024



Plan de classement de la Série L par sous-séries

Après traitement des vrac issus des différents services de la chancellerie, de l'éconamat diocésain et des fonds plus anciens des responsables successifs du service immobilier de l'Association Diocésaine de Cambrai, il a été décidé d'organiser la série 1L de la manière suivante.

Les sous-séries portent surtout sur les versements des archives de l'éconamat et des associations immobilières relevant de l'Association Diocésaine constituées sur son territoire.

Voici l'organisation et l'appellation des sous-séries du fonds 1 L :

SOUS-SÉRIE 1 L -
Inventaire du Temporel de l'Association Diocésaine et Actes de propriété des immeubles appartenant ou ayant appartenus à l'Association Diocésaine
[à venir pour la partie II]

SOUS-SÉRIE 1 L 01 -
Syndicat Ecclésiastique
[à venir]

SOUS-SÉRIE 1 L 02
Premier versement d'archives du service de l'éconamat diocésain
(1926-2017)
Non communicable pour certains articles

SOUS-SÉRIE 1 L 03
Le Bonheur
(1920-2012)

SOUS-SÉRIE 1 L 04
Associations Indépendantes *[à compléter]*

- *Association familiale d'enseignement et d'éducation populaire d'Honnecourt, Honnecourt-sur-Escout (1942 - 1972),*
- *Association Immobilière de la paroisse de Solesmes, Solesmes [1973]*

SOUS-SÉRIE 1 L 05-
Association Immobilière *Cambrésis-Ostrevant*
(1900-1973)

SOUS-SÉRIE 1 L 06-
Association Immobilière *Escaut-Cambrésis*
(1897-1977)

SOUS-SÉRIE 1 L 07-
Association Immobilière *Douaisis-Ostrevant 1766-1977*
et Autres associations situées sur ce territoire :
Les Immeubles d'Auby (1925-1972)
Association Jeanne d'Arc à Sin-le-Noble (1971)

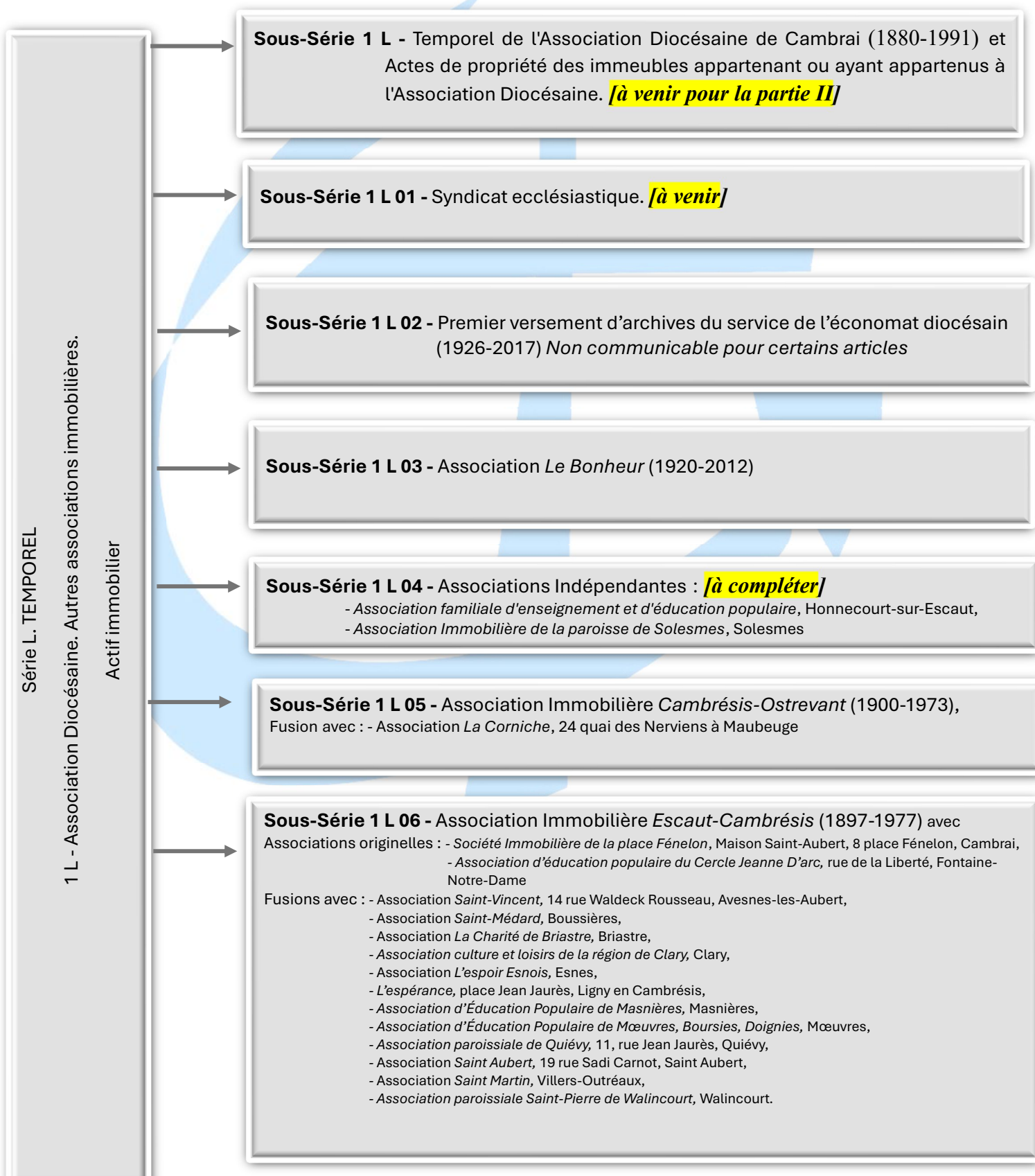
SOUS-SÉRIE 1 L 08-
Association Immobilière *Avesnois-Thiérache*
[à venir]

SOUS-SÉRIE 1 L 09-
Association Immobilière *Valenciennes-Hainaut*
[à venir]

SOUS-SÉRIE 1 L 10-
Association Immobilière *Valenciennes-Escaut-Scarpe*
[à venir]

Organigramme des associations immobilières

Diocèse de Cambrai - Répartition des associations immobilières



Série L. TEMPOREL

1 L - Association Diocésaine. Autres associations immobilières.

Actif immobilier

Sous-Série 1 L 07 - Association Immobilière Douaisis-Ostrevent (1766-1977) et Autres associations situées sur ce territoire :

Fusions avec : -Association *Cercle Amical Masnysien*,
-Association *des Immeubles du Nord*, Douai
-Association *La confiance*, Douai,
-Association *Union de Sin-le-Noble et Région du Nord*, Sin-le-Noble,
-Association *La Foncière d'Arleux*, Arleux,
-Association *Lécluse-Pont-de-la-Deûle*, Flers-en-Escrebieux.

Autres associations : -*Les Immeubles d'Auby* (1923-1972),
-Association *Jeanne d'Arc*, Sin-le-Noble (1971)

Sous-Série 1 L 08 - Association Immobilière *Avesnois-Thiérache* [à venir], avec
Ajouter les associations fusionnant

Sous-Série 1 L 09 - Association Immobilière *Valenciennes-Hainaut* [à venir] avec
Ajouter les associations fusionnant

Sous-Série 1 L 10- Association Immobilière *Valenciennes-Escaut-Scarpe* [à venir]
avec
Ajouter les associations fusionnant

Introduction

Série L - Temporel de l'Association Diocésaine de Cambrai

À la suite de la Séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905, l'Église Catholique a refusé les dispositions juridiques proposées par le gouvernement français d'être géré soit selon le statut de la loi de 1901 sur les associations soit selon le statut d'association culturelle. Les catholiques français obtiennent finalement en 1923-1924 la mise en place d'une structure juridique spécifique : celui d'association diocésaine, approuvé par le Pape Pie XI le 18 janvier 1924.

Cependant, avant même leur mise en place, l'Église Catholique de France avait créé des mutualités diocésaines et des syndicats ecclésiastiques. Pour ces derniers, en effet, une loi, en date du 12 mars 1920, avait ouvert au personnel religieux la possibilité d'un syndicalisme professionnel, en rendant applicable aux professions libérales (le clergé étant rangé sous cette rubrique) les dispositions du régime institué par la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats.

Ces syndicats avaient pour activités et fonctions de s'occuper de la protection des biens de l'Église (gestion immobilière et des capitaux), d'assurer des moyens nécessaires pour exercer la mission de l'Église, et de pourvoir à la sécurité sociale du personnel à son service (fonds et maisons de retraite). Les syndicats ecclésiastiques existent toujours et fonctionnent de pair avec la forme juridique dans laquelle évoluent aujourd'hui les diocèses de France.

En effet, chaque diocèse et ses paroisses sont juridiquement représentés par l'Association Diocésaine. L'Évêque en est le président. L'économiste diocésain n'a qu'une voix consultative et non délibérative. Une Assemblée Générale a lieu chaque année pour présenter les comptes de l'exercice écoulé. Depuis 2007, un commissaire aux comptes vérifie les comptes consolidés de l'association en vue de les certifier.

Au niveau civil, c'est donc le conseil d'administration de l'Association Diocésaine (l'Évêque assisté d'administrateurs) qui a qualité pour prendre toute décision concernant l'administration des biens du diocèse, le terme administration étant entendu dans son sens le plus large.

Nous retrouvons donc dans la série L, les fonds d'archives des différentes structures juridiques attachées à l'Association Diocésaine de Cambrai :

- le Syndicat ecclésiastique,
- l'Association diocésaine,
- les différentes Sociétés Civiles Immobilières, qui peuvent être considérées comme des "filiales immobilières", créées pour gérer par territoire et plus localement les biens immobiliers nécessaires au fonctionnement de la vie de l'Église. Ces sociétés viennent souvent remplacer des associations types 1901 qui existaient initialement à l'échelon d'une paroisse. En effet, à l'origine, dans chaque paroisse existait une/des association(s) locale ayant pour but d'organiser la vie paroissiale. Ces associations avaient généralement comme objet soit la formation morale, sociale, physique et culturelle de jeunes et d'adultes ou de la gestion d'immeubles, de biens leur appartenant et affectés à des fins charitables, sociales, culturelles ou culturelles. Dans le temps, ces associations locales connaissent des mutations juridiques selon le contexte législatif. Bien souvent, le processus est le suivant : les associations de *type loi 1901* se transforment en *Société Civile Immobilière (SCI)* avant de se retransformer en association *type loi 1901* pour fusionner avec l'une des six grandes

associations immobilières, filiales de l'Association Diocésaine de Cambrai ; et ce conformément aux modalités de la loi n°69/717 du 8 juillet 1969¹.

Article 4 modifié par Loi 72-1121 1972-12-20 art. 59 finances pour 1973 JORF 21 décembre 1972, modifié par Loi 69-1160 1969-12-24 art. 12 finances rectificative pour 1969 JORF 27 décembre 1969

Les sociétés par actions, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés civiles ayant pour activité principale, à la date de publication de la présente loi, la gestion d'immeubles qui leur appartiennent et qu'elles louent ou affectent à des fins charitables, éducatives, sociales, sanitaires, culturelles ou culturelles, peuvent, dans les conditions fixées ci-dessous, se transformer en associations régies par la loi du 1er juillet 1901 ayant une activité et un but analogues. Cette transformation n'entraîne pas la création d'une personne morale nouvelle. Elles peuvent aussi, à condition d'y avoir été préalablement autorisées, par un arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie et des finances, décider leur dissolution et la dévolution de leur actif à une ou plusieurs personnes morales constituées à des fins charitables, éducatives, sociales, sanitaires, culturelles ou culturelles, et soumises à l'un des régimes définis par les articles 1er à 21 de la loi du 1er juillet 1901 ou par les articles 18 à 24 de la loi du 9 décembre 1905.

La décision de transformation ou la décision de dissolution et de dévolution est prise en assemblée générale des porteurs de parts ou des actionnaires selon le cas. Elle ne délibère valablement que si ceux-ci, présents ou représentés, possèdent au moins sur première convocation la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des parts ou actions ayant le droit de vote. L'assemblée générale statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

Les dispositions du présent article cesseront d'être en vigueur le 31 décembre 1974

Cette transformation s'explique par le fait que réglementairement, ne peuvent fusionner que deux entités ayant les mêmes niveaux juridiques qu'il ne peut être fusionner deux sociétés ayant un statut juridique différent. À ce titre, les SCI se voient contraintes d'être dissoutes puis transformées en association type loi 1901 afin que puissent avoir lieu l'officialisation de la fusion des entités et la fusion des apports immobiliers².

En ce qui concerne l'immobilier de l'enseignement catholique (écoles privées du primaire, du secondaire et du supérieur), celui-ci était souvent constitué originellement par des biens paroissiaux, gérés par des associations paroissiales. C'est pourquoi nous retrouvons des listes d'écoles dans certaines sociétés immobilières. Mais il y avait aussi des propriétés immobilières détenues en biens propres par la direction de l'enseignement catholique. Toutes ces propriétés ont été, au fur et à mesure absorbées par l'enseignement catholique. Des biens diocésains ont donc été cédés en bien propre à l'enseignement catholique. Les documents liés à la gestion des biens immobiliers par la direction de l'enseignement catholique ne sont pas inventoriés en série 1L.

À l'heure actuelle, la stratégie immobilière du diocèse de Cambrai vise une simplification. Cette simplification envisage de dissoudre toutes les grandes associations immobilières. Leurs apports immobiliers venant grossir l'actif immobilier de la seule Association Diocésaine. Il est possible que le syndicat ecclésiastique vienne également à être dissout.

¹ Voir [Loi n°69-717 du 8 juillet 1969 relative à certaines dispositions concernant les sociétés - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

² Ne peuvent fusionner que des associations de type loi 1901 entre elles ou des Sociétés Civiles Immobilières ; mais pas une association de type loi 1901 avec une SCI.

Présentation historique et évolutions juridiques des associations immobilières du diocèse de Cambrai

SOUS-SÉRIE 1 L 04

Associations Indépendantes

- *Association familiale d'enseignement et d'éducation populaire d'Honnecourt*, Honnecourt-sur-Escaut (1942 - 1972),
- *Association Immobilière de la paroisse de Solesmes*, Solesmes [1973]

[à compléter]

* ***Association familiale d'enseignement et d'éducation populaire d'Honnecourt (rue de l'église, Honnecourt-sur-Escaut) :***

Création le 28 mars 1951,

[Annonce JOAFE n°9 de la parution n°19510070 du 22 mars 1951](#)

Objet : *création et administration de toutes œuvres scolaires, péri et post-scolaires et d'éducation physique, intellectuelle et morale Honnecourt ;*

* ***Association Immobilière de la paroisse de Solesmes (27, rue de l'Abbaye, Solesmes) :***

Création le 8 janvier 1973,

[Annonce JOAFE n°102 de la parution n°19730016 du 19 janvier 1973](#)

Objet : *ans poursuivre un but lucratif, formation physique, sociale ou culturelle de jeunes et adultes des deux sexes pour les œuvres de caractère charitable, social, culturel, culturel, d'enseignement et d'éducation populaire, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres, notamment en mettant à leur disposition les immeubles nécessaires à la poursuite de leur objet.*

[à compléter ...]

SOUS-SÉRIE 1 L 05-

Association Immobilière *Cambrésis-Ostrevant* (1900-1973)

Fusion avec : l'Association *La Corniche*, 24 quai des Nerviens à Maubeuge

- [1876 ou 1877] : Création sous la forme d'une Société Anonyme Immobilière dont le siège est au n°27 [ou 28], rue Saint Georges à Cambrai.

- 1936 : Transfert du siège social au n°21, boulevard de la liberté à Cambrai.

- 1968 : Evolution en Société anonyme immobilière dont le siège est situé au n°28, rue Saint Georges à Cambrai.

- 1971 : Transformation en société civile particulière dont le siège est situé au n°31, boulevard de la Liberté à Cambrai.

- **1973** : Transformation en association loi type 1901 dont le siège est désormais au n°11, rue du Grand séminaire à Cambrai.

[Annonce JOAFE n°74 de la parution n°19730015 du 18 janvier 1973 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *formation morale, physique, sociale et culturelle de jeunes et adultes par toutes œuvres d'éducation populaire, charitables, sociales, culturelles ou d'enseignement, de caractère catholique, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres, en mettant notamment à leur disposition les immeubles qui leur sont nécessaires.*

- **1973** : Fusion avec l'association *La Corniche*, institut Notre-Dame de la Sambre, n°24 quai des Nerviens, Maubeuge.

L'association *La Corniche* fut créée le 14 juin 1972.

[Annonce JOAFE n°104 de la parution n°19720163 du 13 juillet 1972 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *formation morale, physique, sociale, culturelle de jeunes gens et adultes des deux sexes par les œuvres d'éducation populaire, charitables, sociales, culturelles ou d'enseignement de caractère catholique ou admis comme tel, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres en mettant notamment à leur disposition les immeubles qui leur sont nécessaires.*

- **1989** : Changement de siège social au n°2, rue du Grand-Séminaire à Cambrai et modification de l'objet associatif.

[Annonce JOAFE n°955 de la parution n°19890030 du 26 juillet 1989 | journal-officiel.gouv.fr](#)

- **27 novembre 2003** : Modification de l'objet :

[Annonce JOAFE n°74 de la parution n°19730015 du 18 janvier 1973 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *À ce titre, l'association pourra acquérir, vendre, prendre ou donner à bail tous immeubles bâtis ou non bâtis, en assurer leur exploitation ou administration sous quelque forme que ce soit dans le ressort du diocèse de Cambrai ou des diocèses limitrophes et généralement réaliser toutes opérations immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.*

SOUS-SÉRIE 1 L 06-
Association Immobilière Escaut-Cambrésis
(1897-1977)

- **24 février 1974** : Création de l'association *Escaut Cambrésis* sise au 11 rue du Grand séminaire. Elle fusionnera de 1974 à 1975 :

- soit avec des associations type loi 1901
- soit avec des sociétés civiles transformées réglementairement en associations type loi 1901.

- **28 février 1976** : L'association *Escaut Cambrésis* change de forme et devient la nouvelle *Escaut Cambrésis*.

Cette nouvelle association *Escaut-Cambrésis* regroupe en réalité les associations suivantes qui ont été fusionnées de 1974 à 1975 :

- la première forme *Escaut-Cambrésis*,
- l'Association culturelle de la place Fénelon (Cambrai),
- l'Association d'Éducation Populaire du Cercle Jeanne D'arc (rue de la Liberté, Fontaine-Notre-Dame).

N.B : À chaque fusion, la nouvelle association *Escaut-Cambrésis* absorbe les propriétés immobilières des autres associations.

I - Associations originelles constitutives de l'association *Escaut-Cambrésis* :

*** Association culturelle de la place Fénelon (Cambrai) :**

Création le 7 avril 1971,

[Annonce JOAFE n°43 de la parution n°19710082 du 7 avril 1971 | journal-officiel.gouv.fr](#),

Objet : *formation morale, physique, sociale et culturelle des jeunes et adultes pour des œuvres de caractère catholique et la mise à la disposition de telles œuvres ou de caractère admis comme tel des immeubles qui leur sont nécessaires,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 5 mars 1974 ;

*** Association d'Éducation Populaire du Cercle Jeanne D'Arc (rue de la Liberté, Fontaine-Notre-Dame) :**

Création le 17 décembre 1958,

[Annonce JOAFE n°36 de la parution n°19580304 du 28 décembre 1958 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 14 février 1974.

II - Voici les associations qui fusionnent avec *Escaut-Cambrésis* (présentées par ordre alphabétique de commune) :

*** Association Saint Vincent (14 rue Waldeck Rousseau, Avesnes-les-Aubert) :**

Création le 26 mai 1930,

[Annonce JOAFE n°43 de la parution n°19300129 du 30 mai 1930 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *œuvres d'enseignement et d'éducation populaire ; entretien école libre,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 10 novembre 1975 ;

*** Association Saint Médard (Boussières-en-Cambrésis) :**

Création le 10 mai 1972,

Domaine d'activités : divers,

<https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-detail-annonce/?q.id=id:197201190033>

Objet : *formation morale, physique, sociale et culturelle de jeunes et adultes des deux sexes par les œuvres de caractère charitable, social, culturel, cultuel, d'enseignement ou d'éducation populaire soit directement, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres, notamment en mettant à leur disposition les immeubles nécessaires à la poursuite de leur objet.*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 12 février 1974,

Dissolution : 2013 ;

*** Association La charité de Briastre (Briastre) :**

Création le 8 janvier 1973,

[Annonce JOAFE n°103 de la parution n°19730016 du 19 janvier 1973 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *sans poursuivre un but lucratif, formation physique, sociale ou culturelle de jeunes et adultes des deux sexes pour les œuvres de caractère charitable, social, culturel, cultuel, d'enseignement et d'éducation populaire, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres, notamment en mettant à leur disposition les immeubles nécessaires à la poursuite de leur objet,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 15 octobre 1976 ;

*** Association culture et loisirs de la région de Clary (Clary) :**

Création le 4 juillet 1971,

[Annonce JOAFE n°87 de la parution n°19710154 du 4 juillet 1971 | journal-officiel.gouv.fr](#),

Objet : *formation morale, sociale, culturelle ou physique des jeunes et adultes par les œuvres d'éducation populaire sociales, sanitaires, culturelles, charitables soit directement, soit en*

mettant les immeubles nécessaires à la disposition par bail ou autrement d'organismes ayant un but ou un objet analogues, et généralement de toutes activités se rapportant à l'objet précité,
Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 10 juillet 1974 ;

*** Association *L'Espoir Esnois* (Esnes) :**

Création en 1934,

Domaine d'activités : divers,

[Annonce JOAFE n°34 de la parution n°19370154 du 4 juillet 1937 | journal-officiel.gouv.fr](#),

Objet : *Éducation civique, physique et populaire,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 11 février 1974 ;

*** Association *Société d'Éducation Populaire L'Espérance* (Ligny-en-Cambrésis) :**

Création le 17 décembre 1932,

[Annonce JOAFE n°20 de la parution n°19610133 du 7 juin 1961 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *La création et l'entretien de toutes œuvres complémentaires de l'école, pour les enfants et jeunes gens des deux sexes de la commune de Ligny-en-Cambrésis : patronages, cercles d'études, cours d'enseignement technique ou ménager, sport préparation militaire, gymnastique, et autres, sans exception ni réserve,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 22 août 1974 ;

*** Association d'Éducation Populaire (Masnières-en-Cambrésis) :**

Création le 28 novembre 1955,

[Annonce JOAFE n°31 de la parution n°19550285 du 4 décembre 1955 | journal-officiel.gouv.fr](#),

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 18 février 1974 ;

*** Association d'Éducation Populaire De Mœuvres, Boursies, Doignies (Mœuvres) :**

Création le 6 février 1961,

[Annonce JOAFE n°9 de la parution n°19610051 du 1 mars 1961 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *éducation populaire sous toutes ses formes,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 25 avril 1975 ;

*** Association de la paroisse de Quiévy (Quiévy) :**

[autrefois société civile Rigaut et Châtelain]

Création le 26 novembre 1974,

[Annonce JOAFE n°94 de la parution n°19740304 du 29 décembre 1974 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *Formation morale, sociale, physique et culturelle de jeunes et adultes des deux sexes par les œuvres d'éducation populaire ou de caractère charitable, social, sanitaire, culturel ou cultuel, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres, et notamment en mettant à leur disposition l'immeuble nécessaire à la poursuite de leur objet,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 15 juin 1975 ;

*** Association *Saint Aubert*, (Saint-Aubert) :**

[autrefois connu comme société civile particulière de Saint-Aubert]

Création le 26 novembre 1974,

[Annonce JOAFE n°92 de la parution n°19740304 du 29 décembre 1974 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *formation morale, sociale, physique et culturelles de jeunes et adultes des deux sexes, par les œuvres d'éducation populaire ou de caractère charitable, social, sanitaire, culturel ou cultuel, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres, et notamment en mettant à leur disposition l'immeuble nécessaire à la poursuite de leur objet,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 26 novembre 1974 ;

*** Association *Saint Martin* (Villers-Outréaux) :**

Création en mars 1972,

[Annonce JOAFE n°75 de la parution n°19730015 du 18 janvier 1973 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *Formation morale, physique, sociale et culturelle de jeunes et adultes par toutes œuvres de caractère charitable, social, culturel, d'enseignement et d'éducation populaire, soit par gestion directe, soit en facilitant le fonctionnement matériel de telles œuvres en mettant notamment les immeubles nécessaires à leur disposition, pour la poursuite de leur objet,*
Fusion avec *Escaut-Cambrésis* le 10 juillet 1974 ;

* **Association paroissiale Saint-Pierre de Walincourt (Walincourt) :**

Création le 4 octobre 1974,

[Annonce JOAFE n°52 de la parution n°19740233 du 4 octobre 1974 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *gestion d'immeubles qui lui appartiennent et qu'elle affecte à des fins charitables, sociales, culturelles ou cultuelles,*

Fusion avec *Escaut-Cambrésis* en octobre 1975.

SOUS-SÉRIE 1 L 07-

Association Immobilière *Douaisis-Ostrevant* (1766-1977)

et Autres associations situées sur ce territoire :

***Les Immeubles d'Auby* (1923-1972)**

***Association Jeanne d'Arc à Sin-le-Noble* (1971)**

- **11 juin 1971** : Création de l'association *Douaisis-Ostrevant* sise au 19 rue de l'arbre sec à Douai. Elle fusionnera de 1972 à 1975 :

- soit avec des associations type loi 1901,

- soit avec des sociétés civiles transformées réglementairement en associations type loi 1901.

- **7 janvier 1978** : Modification du siège des associations à la suite des fusions au 19, rue de l'Arbre-Sec à Douai :

[Annonce JOAFE n°106 de la parution n°19780006 du 7 janvier 1978 | journal-officiel.gouv.fr](#)

I - Voici les associations qui fusionnent avec *Douaisis Ostrevant* :

* **L'association *Cercle amical Masnysien* (Masny) :**

Création le 24 octobre 1948,

[Annonce JOAFE n°4 de la parution n°19480253 du 24 octobre 1948](#)

Objet : *Les œuvres d'éducation populaire, charitable, culturelles, cultuelles, sociales, ou encore d'enseignement même péri, post ou paras scolaires, soit directement, soit en mettant les immeubles nécessaires à la disposition d'œuvres ayant un but analogue,*

Fusion avec *Douaisis-Ostrevant* [à une date non connue au moment de la rédaction de l'inventaire].

* **L'association *Les Immeubles du Nord* (n°21, quai du Maréchal Foch, Douai) :**

Création le 26 mai 1969,

[Annonce JOAFE n°37 de la parution n°19690123 du 26 mai 1969](#)

Objet : *favoriser les organismes exerçant une activité charitable, éducative, sociale ou culturelle, notamment en mettant à leur disposition les immeubles qui leur sont nécessaires*

Fusion avec *Douaisis-Ostrevant* le 23 décembre 1975 ;

* **L'association *La Confiance* (n°19 rue l'Arbre Sec, Douai) :**

Originellement, c'est une S.A. créée le 04 mai 1923,

Transformation en association le 19 mai 1971,

[Annonce JOAFE n°95 de la parution n°19710124 du 29 mai 1971 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet de l'association : *faciliter le fonctionnement matériel d'organismes ayant un caractère paroissial, charitable, social, éducatif, culturel, culturel ou encore d'éducation populaire ou d'enseignement en mettant à leur disposition, par bail ou autrement, tous immeubles nécessaires à la poursuite de leurs œuvres et, généralement, toutes activités se rapportant à l'objet précité,*
Fusion avec *Douaisis-Ostrevant* le 21 juin 1973 ;

***L'association *Union de Sin-le-Noble et Région du Nord (Sin-Le-Noble)* :**

Originellement, c'est une S.A. créée le 27 octobre 1896,

Transformation en association le 29 décembre 1971,

[Annonce JOAFE n°108 de la parution n°19720009 du 12 janvier 1972](#)

Objet : *formation morale, sociale, culturelle des jeunes et adultes des deux sexes par toutes œuvres de caractère charitable, social, culturel, sanitaire, d'éducation culturelle ou encore d'éducation populaire de caractère catholique ou reconnues comme telles soit directement, soit en mettant les immeubles qui leur sont nécessaires à la disposition d'organismes poursuivant un objet analogue, et généralement de toutes activités se rapportant à l'objet précité.*

Fusion avec *Douaisis-Ostrevant* le 5 juillet 1973

***La Foncière d'Arleux (Arleux) :**

Création le 3 septembre 1934,

[Annonce JOAFE n°72 de la parution n°19690093 du 20 avril 1969 | journal-officiel.gouv.fr](#)

Objet : *achat, construction, administration, exploitation directe ou indirecte de toutes propriétés bâties ou non bâties et tout ce qui s'y rattache directement ou indirectement, y compris toutes participations que l'association pourrait prendre dans tous organismes entrant dans son objet ; mise à disposition, par bail ou autrement, desdits immeubles à des organismes de caractère paroissial, charitable, éducatif ou d'éducation populaire et, généralement, toute opération quelconque de caractère civil entrant dans l'objet précité,*

Fusion avec *Douaisis-Ostrevant* le 25 septembre 1972 ;

*** Association *Lécluse-Pont de la Deûle (Flers-en-Escrebieux)*:**

Originellement, c'est une S.A.R.L créée le 25 septembre 1925,

Transformation en société civile le 5 mai 1970,

Transformation en association de type loi 1901 le 11 décembre 1975,

[Annonce JOAFE n°62 de la parution n°19750287 du 11 décembre 1975](#)

Objet de l'association : *achat, construction, administration, exploitation directe ou indirecte de toutes propriétés bâties ou non bâties et tout ce qui s'y rattache directement ou indirectement, y compris toutes participations que l'association pourrait prendre dans tous organismes entrant dans son objet ; mise à disposition, par bail ou autrement, desdits immeubles à des organismes de caractère paroissial, charitable, éducatif ou d'éducation populaire et, généralement, toute opération quelconque de caractère civil entrant dans l'objet précité,*

Fusion avec *Douaisis-Ostrevant* le 14 octobre 1975 ;

II – Associations immobilières se trouvant sur le territoire du Douaisis et de l'Ostrevant

*** *Les Immeubles d'Auby (n°18, rue Jules Guesde, Auby)* :**

- 1923 - 1924 : Constitution de la *Société anonyme Les Immeubles d'Auby* au n°4 rue Victor Hugo à Auby.

- 1925 - 1927 : Sur la parcelle de terrain connu comme étant le 4 rue Victor Hugo, de 1925 à 1926, la société construit le presbytère d'Auby. En 1927, la salle d'œuvres est construite.

- 1951 : Construction d'un immeuble rue Jean Jaurès à Auby.

- 1961 : Louis Renié président de la société anonyme se retire.

- 1962 - 1963 : Les décisionnaires décident de liquider la *Société Anonyme Les Immeubles d'Auby*. Cette liquidation est effective le 1er janvier 1963. Au cours de la liquidation, les

immeubles d'Auby que sont le presbytère, la salle d'œuvres et une habitation sont transférés à l'Association Diocésaine de Cambrai. En raison d'un coût élevé pour la liquidation, les décisionnaires ont décidé de transformer la S.A. en S.C.I.

Cette transformation est effective le 30 mars 1963, avec un changement de siège au n° 18 rue Jules Guesde.

Création le 22 octobre 1971,

[Annnonce JOAFE n°60 de la parution n°19710256 du 1 novembre 1971](#)

Objet : *propriété et gestion de tous immeubles lui appartenant et de ceux qui pourraient devenir sa propriété par voie de location ou d'affectation à des établissements d'enseignement catholique de tous ordres, d'œuvres d'éducation populaire, de colonies de vacances et, généralement, à toutes œuvres charitables, sociales, éducatives et culturelles de caractère catholique*

*** Association Jeanne d'Arc (n° 35, rue Saint-Joseph, Sin-Le-Noble) :**

Création le 14 mai 1971,

[Annnonce JOAFE n°26 de la parution n°19710119 du 23 mai 1971](#)

Objet : *formation morale, physique, sociale et culturelle de jeunes et adultes des deux sexes pour les œuvres d'éducation populaire, charitables, sociales, culturelles ou d'enseignement, de caractère catholique ou admis comme tel, soit directement, soit en facilitant le fonctionnement de telles œuvres ou en mettant notamment à leur disposition les immeubles qui leur sont nécessaires.*

[On retrouve une association Jeanne d'Arc à Sin-le-Noble, avec une modification le 18 septembre 1998, avec comme nouveau siège social le 96 rue Jean-Baptiste Lebas à Sin-le-Noble (Annnonce JOAFE n°982 de la parution n°19980041 du 10 octobre 1998), qui est dissoute le 04 août 2000 (Annnonce JOAFE n°849 de la parution n°20000043 du 21 octobre 2000)].

SOUS-SÉRIE 1 L 08-

Association Immobilière Avesnois-Thiérache

[à venir]

SOUS-SÉRIE 1 L 09-

Association Immobilière Valenciennes-Hainaut

[à venir]

SOUS-SÉRIE 1 L 10-

Association Immobilière Valenciennes-Escaut-Scarpe

[à venir]

Répertoire Numérique Détaillé Sous-Série 1L 04 - Associations indépendantes

[à compléter...]

Cote	Analyse	Dates extrêmes
<i>I – Association Familiale d’Enseignement et d’Éducation Populaire d’Honnecourt</i>		
1L 04. 01. 01-03	<p><i>Association Familiale d’Enseignement et d’Éducation Populaire d’Honnecourt, Honnecourt-sur-Escaut. –</i></p> <p>01. Création : récépissés de déclarations (1951, 7 mars, 1955, 10 décembre, 1957, 4 janvier et 1961, 22 juin), échanges documentaires avec l’Union Régionale Interfédérale œuvres privées Sanitaire et Sociale (U.R.I.O.P.S.S.) dont un <i>Aide-mémoire à l’usage des Conseils d’Administration des Associations d’Éducation Populaire</i> paru en 1948, bulletin d’instructions sur les régimes d’impositions (1955, juillet), circulaire (1955, 11 juillet), lettre au sujet des formalités (1958, 30 mai) (1948 - 1958, 30 mai) ;</p> <p>02. Fonctionnement : notes manuscrites (s.d.), correspondance avec l’abbé Hubert LANGLET, curé d’Honnecourt (1951, 16 novembre - 1964, 11 août) ;</p> <p>03. Comptabilité :</p> <p style="padding-left: 20px;">03.01. Gestion comptable : registre (1951 - 1963),</p> <p style="padding-left: 20px;">03.02. Adhérents, mise à jour des cotisations : registre des membres bienfaiteurs, honoraires et actifs. (1951 - 1962),</p> <p style="padding-left: 20px;">03.03. Biens immobiliers, règlement des assurances incendie et dépenses d’entretien : quittance de prime (s.d.), correspondances (1956, 12 avril - 15 septembre), cahier contenant diverses factures au sujet des réparations de biens immobiliers et fournitures (1943, 17 août - 1959, 24 octobre), des notes manuscrites (s.d.) (1943, 17 août - 1959, 24 octobre),</p> <p style="padding-left: 20px;">03.04. Personnel, gestion des payes : échange avec la Caisse Primaire d’Assurance Maladie pour la prise en charge de la retraite pour un membre du personnel (1953, 11 décembre), quatre carnets de bulletins de salaires (1942, 1^{er} octobre - 1971, 31 décembre), registre de payes de l’école privée de filles d’Honnecourt-sur-Escaut (1942-1951),</p>	1942, 1^{er} octobre - 1972, 11 décembre

	livre de paie (1952 - 1957) (1942, 1 ^{er} octobre- 1971, 11 décembre).	
II – Association Immobilière de la paroisse de Solesmes		
1L 04. 02	<p><i>Association immobilière de la paroisse de Solesmes, 27 rue de l'abbaye à Solesmes. –</i></p> <p>Création de l'association : parution légale dans le <i>Journal Officiel</i> (exemplaire unique).</p> <p><i>N.B. : https://repertoiredesassociations.fr/france/hauts-de-france/nord/solesmes/association-immobiliere-de-la-paroisse-de-solesmes/w592003936.html</i></p>	[1973, 19 janvier]
III– [À venir]		

